

## Amue : « De nouveaux modes de construction, plus agiles » (Stéphane Athanase, directeur)

Paris - Publié le mardi 23 février 2016 à 16 h 30 - Interview n° 63029 - Imprimé par ab. n° 13929

« L'Amue travaille avec le MENESR sur son futur contrat quinquennal 2016-2020 qui sera structuré autour de trois axes : développement logiciel, accompagnement des établissements et formation », indique Stéphane Athanase, son directeur, dans un entretien accordé à News Tank, le 09/02/2016.

Évolution de l'offre - avec le remplacement d'Arpège par Siham pour la gestion RH et la mise en place de Sifac GBCP dans 18 établissements en 2016 -, relations avec les universités et les organismes de recherche, lien entre les enjeux numérique et les chantiers SI : Stéphane Athanase présente sa vision et revient sur les principaux chantiers et enjeux de l'agence.

Concernant le groupement Cocktail, avec lequel une fusion a été envisagée en 2012, il estime que « le chemin parcouru est très significatif » : une convention-cadre de coopération a été signée en juin 2015 et le remplacement du logiciel de scolarité Apogée se fera sur une base développée par Cocktail.

---

### Stéphane Athanase répond aux questions de News Tank

« Les établissements ne se comportent plus comme des sociétaires d'un groupement mais comme des clients qui optimisent leurs achats » écrivait l'Igaenr dans son rapport d'audit de l'Amue en décembre 2013...

**Stéphane Athanase** : En effet, il pointait une insuffisante implication des établissements. Cela a notamment débouché sur la mise en place d'une mission « relation avec les établissements » au sein de l'Amue. Nous les associons beaucoup plus dans les phases de co-construction des logiciels afin de partager une vision commune de l'outil. Nous associons aussi les réseaux à l'exemple de l'A-DSI et du CSIESR.

#### Vos finances inquiétaient aussi l'Igaenr...

L'Amue travaille avec le ministère sur son futur contrat quinquennal 2016-2020 qui sera structuré autour de trois axes : développement logiciel, accompagnement des établissements et formation. Nous avons un budget de 35 M€ dont 9,5 M€ de subventions de l'Etat. C'est sur cette base que nous allons discuter avec le MENESR.

« Nous avons revu les orientations du plan stratégique qui avait été élaboré, mais non finalisé, avec la CDC

Nous avons revu les orientations du plan stratégique qui avait été élaboré, mais non finalisé, avec la CDC tant sur le modèle économique qui le sous-tendait, qui ne correspond plus aux réalités budgétaires, que sur les réponses logicielles à apporter pour couvrir les besoins des établissements. Nous adoptons ainsi de nouveaux modes de construction plus agiles (production de modules sur un temps court que s'approprient les établissements puis qui évoluent en fonction de leurs retours).

## Le télétravail à l'Amue

Après une expérimentation, l'Amue vient de généraliser la possibilité de télétravailler à ses agents le mercredi. Une cinquantaine sur les 147 personnels de l'agence se sont saisis de cette modalité. Les fonctions logistique et paie ne sont pas concernées. De nouvelles demandes sont apparues qui seront discutées avec les représentants du personnel : pouvoir choisir le jour télétravaillé dans la semaine, pouvoir récupérer un mercredi non télétravaillé....

## Avec l'autonomie, l'Amue répond-elle aux besoins différenciés des établissements ?

Nous ne couvrirons jamais 100 % des besoins. Les universités partagent 90 à 95 % des besoins et peuvent développer des produits spécifiques en interne. Nous sommes en cours de développement de SINAPS, logiciel qui assurera l'interopérabilité entre les briques des systèmes d'information afin que les différents systèmes se « parlent ». Cela permettra aux universités une gestion beaucoup plus intégrée et va aussi faire émerger en leur sein un nouveau métier, celui d'administrateur de données, chargé de déterminer quelle est la bonne donnée qu'il convient de conserver.

## Les outils fournis par l'Amue n'existent-ils pas déjà chez des éditeurs privés ?

Si, pour partie. Notre approche est ainsi différente selon que l'on est sur des fonctions dites supports (finances, RH) ou que l'on se trouve dans la sphère cœur de métier : notre nouveau système d'information RH « Siham » est construit sur une souche de l'éditeur Sopra HR. Quand au logiciel de gestion budgétaire et comptable Sifac, il est construit sur une base SAP.

## Le remplacement d'Arpege par Siham

« Siham, qui va remplacer Harpege pour la gestion RH :

- Permettra une gestion administrative beaucoup plus riche.
- Facilitera la paie en intégrant l'étape de pré-liquidation : une seule saisie nécessaire pour envoyer les informations à la DRFIP.
- Disposera d'un module dédié à la GPEEC.
- Disposera d'un module dédié au pilotage de la masse salariale (Siham PMS). »

## Quelles sont les relations de l'Amue avec la CPU ?

Elles sont riches et quotidiennes. Jean-Loup Salzmanne préside le CA de l'Amue et nous travaillons extrêmement bien avec François Germinet et Gilles Roussel qui sont des relais importants sur nos sujets au sein de la communauté. De manière générale, quand on place les sujets au bon niveau et qu'ils ne sont pas inutilement politisés, cela avance.

## Et avec les organismes de recherche ?

« Sur le volet recherche les relations entre les différents acteurs intéressés n'ont pas toujours été simples

L'Amue compte 182 adhérents : écoles, organismes de recherche, universités, fondation et même Epic, puisque Ifremer va bientôt nous rejoindre. Sur le volet recherche, les relations entre les différents acteurs intéressés n'ont pas toujours été simples. Il y a aujourd'hui de part et d'autre une volonté de partager et non plus d'imposer. Les projets en matière de recherche sont nombreux.

Les organismes ont des spécificités mais les points communs avec les universités sont nombreux. Nous pouvons donc mener des actions fortes de mutualisation. Nous travaillons ainsi sur Sifac avec l'IRD. Nous avançons bien avec le CNRS et les organismes adhérents de l'agence. L'outil Geslab (comme Dialog) est désormais partenarial. Il permettra de donner une vision budgétaire globale aux directeurs de laboratoires.

Pour bien avancer entre universités et organismes nous impliquons des universitaires, par exemple sur Geslab, c'est le vice-président en charge de la stratégie SI de l'université de Montpellier qui préside le comité de pilotage de ce projet.

### L'association Cocktail est-elle un concurrent de l'Amue ?

80 % des adhérents de l'association Cocktail sont aussi ceux de l'Amue. Le chemin parcouru depuis 2012, date à laquelle une fusion avait été envisagée avant d'être abandonnée face aux oppositions, est très significatif.

Depuis 2014, nous travaillons au remplacement d'Apogée (logiciel de scolarité développé par l'Amue) par un nouvel outil basé sur une sphère fonctionnelle élaborée par Cocktail. Compte-tenu des contraintes liées à la commande publique, nous avons besoin d'un cadre juridique nouveau. Plusieurs solutions ont été envisagées comme la mise en place d'une structure ad hoc, l'adhésion de l'un à l'autre. Le ministère, qui nous soutient dans cette démarche de rapprochement, nous a proposé une solution fondée sur un cadre conventionnel. La convention-cadre de coopération a été signée en juin 2015. Nous avançons.

« Depuis 2014, nous travaillons au remplacement d'Apogée par un nouvel outil basé sur Cocktail

En parallèle, nous menons des travaux sur l'organisation du projet, son financement, la participation des établissements à la construction de la solution logicielle, sur la définition des spécifications fonctionnelles dans le cadre d'ateliers. C'est un beau challenge que de faire travailler deux structures de mutualisation ensemble.

### Qu'a impliqué le passage à la GBCP pour l'Amue ?

« Il y a un enjeu de conduite du changement car la réforme ne se limite pas à adopter de nouveaux outils

Nous avons déployé en 2016 avec succès Sifac GBCP dans 18 établissements alors que beaucoup d'éditeurs privés ont connu des difficultés. Une deuxième vague est prévue en 2017 et concernera 75 établissements. Nous pouvons être raisonnablement optimistes. Nous disposons de référents dans les établissements et avons créé des formations en ligne. Il y a un enjeu de conduite du changement car la réforme ne se limite pas à adopter de nouveaux outils : elle implique fortement les métiers qui doivent s'approprier de nouveaux concepts (en lien avec la pluriannualité notamment) et organiser leur travail différemment.

« Elle implique fortement les métiers qui doivent s'approprier de nouveaux concepts (en lien avec la pluriannualité notamment) et organiser leur travail différemment.

### Quels liens voyez-vous entre les enjeux du numérique et les SI dans les universités ?

Nous traitons avec des établissements qui n'ont pas tous fait les mêmes choix. Certains dissocient numérique et SI, d'autres les rassemblent. Nous nous adaptons. Mais l'idée, partagée par de nombreux acteurs du secteur, est de prendre également comme point d'entrée les usagers (étudiants notamment) et non plus seulement les utilisateurs métiers ou les techniciens.

« La montée en puissance des enjeux liés à la transformation numérique de l'ESR se traduit dans les directions des établissements

La montée en puissance des enjeux liés à la transformation numérique de l'ESR se traduit dans les directions des établissements. On peut ainsi citer l'existence, prévue par la loi, d'un VP numérique au sein des Comue. Dans ce contexte, les DSI se positionnent naturellement. Pour les accompagner, ils auront prochainement à leur disposition un parcours de formation dédié que nous allons mettre en place avec l'Esenesr, le ministère et la CPU.

### Que représente la formation dans votre activité ?

Nous avons signé une convention avec l'Esenesr avant l'été 2015 pour développer ensemble des parcours pour les DGS, DRH et DAF, directeurs du patrimoine et bientôt donc les DSI. Par ailleurs nous avons un catalogue de formations ouvertes à tous nos adhérents. Les demandes sont fortes, cela représente 2 300 stagiaires par an et 7 % de notre chiffre d'affaires. Mais nous voulons avoir un impact beaucoup plus large. Un des objectifs 2016 est de développer cette activité et notre offre.

## Stéphane Athanase



Date de naissance : 23/11/1969

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche Directeur	Janvier 2014	Au-jour'd'hui
Premier ministre - Cabinet Conseiller technique Education, Enseignement supérieur et Recherche	Juin 2012	Janvier 2014
Centre national des oeuvres universitaires et scolaires Directeur adjoint	Juin 2009	Juin 2012
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne Directeur général des services	Septembre 2006	Mai 2009

Fiche n° 5617, créée le 28/08/14 à 16:25 - MàJ le 08/12/14 à 19:15

## **Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche**

L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche est un Groupement d'intérêt public (Gip) qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion.

**Mission :** organiser la coopération et servir de support aux actions communes de ses adhérents en vue d'améliorer la qualité de leur gestion :

- en contribuant à l'élaboration de leur système d'information ;
- en leur permettant de disposer d'une offre logicielle plurielle répondant à leur diversité ;
- en accompagnant les changements et la modernisation des établissements en matière de pilotage et de gestion ; en assurant à leurs personnels des formations ;
- en participant à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la coopération internationale dans ces domaines.

**179 adhérents dont 77 universités et 102 établissements**, écoles d'ingénieurs ou institutions y sont représentés.

Fiche n° 1763, créée le 05/05/14 à 12:19